

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION A UNE FOIRE AUX PUCES PAR UN PARTICULIER

Je soussigné(e),.....

demeurant à

sollicite l'autorisation de vendre ou d'échanger des objets usagés m'appartenant, à l'occasion de la manifestation publique intitulée

BROCANTE VIDE GRENIERS

se tenant le dimanche 9 juillet 2017 sur la commune de MEZEL

déclare sur l'honneur :

- ne pas être professionnel de la brocante
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Date :

Signature

AUTORISATION DELIVREE PAR LE MAIRE

Le Maire de la commune de MEZEL

autorise

demeurant à

à s'installer pour vendre et/ou échanger des objets personnels usagés à la manifestation ci-après :

BROCANTE VIDE GRENIERS

organisée par l'Association Sportive et Culturelle du Canton de Mézel, le 9 juillet 2017

Fait à Mézel, le

Le Maire,
Pierre SUZOR,